

COMMUNIQUÉ

Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Ville de Calgary pour son Plan de réduction des gaz à effet de serre de la collectivité

Le 24 février 2011, Calgary, Alb. – La subvention du Fonds municipal vert^{MC} aidera la Ville de Calgary à bâtir un avenir plus vert à ses citoyens. Len Bracko, conseiller de la Ville de St. Albert et membre du Conseil national d'administration de la FCM, et Lee Richardson, député de Calgary-Centre, ont annoncé aujourd'hui une subvention de 328 850 \$. Le financement aidera la Ville dans ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la collectivité, l'une des trois principales priorités de son plan urbain de développement durable.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Bracko. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit M. Richardson. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont Calgary, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Le projet est un partenariat entre la FCM, le ministère de l'Environnement de l'Alberta et la Ville de Calgary. Le plan de réduction des émissions de GES de la collectivité est issu du plan plus vaste à long terme de développement durable de Calgary, *imagineCALGARY*, l'un des plus grands processus de visualisation du développement durable jamais organisé au Canada. Plus de 18 000 citoyens ont pris part à l'établissement, entre autres, des objectifs de réduction de GES à court et à moyen terme.

« Le plan de réduction des GES constitue une étape de plus vers une ville beaucoup plus durable, a expliqué le maire Naheed Nenshi. Bien sûr, chacun doit jouer un rôle dans cet avenir durable. La façon dont nous bâtissons notre ville influe sur l'énergie et les ressources que nous utilisons pour vivre, travailler et nous divertir. C'est stimulant de voir que les intervenants de la collectivité ont entrepris de bâtir une solution. »

Stratégique de nature, le Plan de réduction des GES de Calgary décrira les mesures et les rôles à adopter dans différents secteurs pour réduire les émissions de la collectivité et produire trois principaux résultats : une définition des rôles et des responsabilités; un cadre de mise en œuvre pour la Ville et les partenaires de la collectivité, et un système pour mesurer les niveaux d'émissions de GES et les objectifs connexes et en rendre compte.

Le projet est dirigé par la Ville de Calgary en consultation avec des groupes d'intervenants de la collectivité. La prochaine étape du processus, la mobilisation des intervenants, débutera en avril, et le plan final sera soumis au conseil municipal à l'automne 2011.

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Ville de Calgary

Blair Riddle
Communications, services publics et protection de l'environnement
Ville de Calgary
Médias seulement : 403 828-2954
www.calgary.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Maurice Gingues
Agent des relations avec les médias
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613 907-6399
Télec. : 613 244-1515
Courriel : mgingues@fcm.ca
www.fcm.ca/fmv

Ressources naturelles Canada

Richard Walker

Directeur des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 992-4447